



**CIHEAM**

Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes

---

**7ème Programme Cadre de Recherche et de Développement  
Technologique (2007-2013)**



*« Pour un espace euro méditerranéen de la recherche agronomique »*

---

***Recommandations et Conclusions***

*Rabat, Maroc, 5-7 mars 2006*

L'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (Rabat - Maroc) a accueilli, les 6 et 7 mars 2006, les travaux d'un Forum sur les perspectives de construction d'un espace euro méditerranéen de la recherche agronomique, à la lumière du 7<sup>ème</sup> Programme Cadre de Recherche et de Développement Technologique mis en place par l'Union Européenne pour la période 2007-2013.

Sous le patronage de M. José Manuel Barroso, président de la Commission Européenne, cette manifestation a été organisée par le CIHEAM (Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes) avec l'appui de la Direction Générale de la Recherche de la Commission Européenne et en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes et du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique (Maroc).

Le Forum organisé a été conçu pour identifier les domaines d'intérêt mutuel et de complémentarité dans le domaine de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Recherche Biotechnologique entre l'Union européenne et la région Méditerranéenne.

Il a permis aux représentants européens et à ceux des pays Méditerranéens représentés d'examiner leur potentiel, leurs priorités et leurs besoins dans le domaine de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Recherche Biotechnologique, afin de renforcer la coopération internationale en la matière, au cours du 7<sup>ème</sup> PCRDT et au-delà.

L'évènement s'est articulé autour de 3 activités principales:

1. La visite de terrain du périmètre irrigué dans la région de Loukkos, ce qui a amené les participants à se rendre successivement dans une unité moderne de production maraîchère, une parcelle traitée avec des techniques alternatives, une unité de conditionnement des fruits et légumes et une unité moderne d'élevage laitier.

2. Les sessions plénières :

La première, pour présenter le CIHEAM et les projets développés avec le 6<sup>ème</sup> PCRDT, le 7<sup>ème</sup> PCRDT et d'autres questions générales concernant la recherche coopérative entre l'UE et la région Méditerranéenne, dans le domaine de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Biotechnologies ;

La deuxième, pour faire la synthèse des 3 Ateliers et le débat final. Les rapporteurs de chaque Atelier ont livré les conclusions principales du groupe de travail à la réunion plénière. S'en est suivi un débat en réunion plénière pour tirer les conclusions.

3. Les ateliers ont porté sur trois domaines pré choisis, identifiés préalablement parmi les domaines principaux d'intérêt commun pour la région Méditerranéenne prenant en compte le 7<sup>ème</sup> PCRDT, thème 2 «Alimentation, Agriculture et Biotechnologie », tel que publié en septembre 2005 :

"La gestion de l'eau en agriculture"

"L'alimentation dans ses liens avec la santé"

"Les grands marchés, les échanges intra et extra méditerranéens: impacts de la libéralisation".

Dans chaque Atelier, des experts de l'UE et de la région Méditerranéenne sont intervenus activement aux débats et ont tenté d'identifier les domaines de recherche et des sujets d'intérêt commun pour l'UE et la région Méditerranéenne, compatibles avec le 7<sup>ème</sup> PCRDT sur l'alimentation, l'agriculture et les biotechnologies.

Au cours de ces deux jours, un constat a été dressé :

Le 7<sup>ème</sup> PCRDT de l'UE représentera le support premier de la réalisation de l'Espace Européen de la Recherche, processus par ailleurs initié par le 5<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> PCRDT.

Ce programme doit créer un contexte politique nouveau permettant de développer une stratégie nouvelle en matière de coopération scientifique et technologique internationale, basée sur l'acquis de l'action menée jusqu'ici dans le cadre de l'Union.

Créer les conditions de l'émergence de référence commune sur les conditions de production, sur la sécurité des aliments, sur le respect de l'environnement, faire émerger une culture commune de l'innovation et du développement, penser en des termes partagés par tous le défi de la sécurité alimentaire méditerranéenne, tels sont les objectifs que peut servir la communauté scientifique, à condition qu'elle soit présente partout dans les pays et que soit abandonnée, au profit de la construction d'un espace euro méditerranéen de la recherche, la vision limitée d'un simple transfert de technologies du Nord vers le Sud. Il s'agit, tout à la fois, de contribuer à produire et diffuser une culture scientifique et technique de pointe dans l'ensemble des sociétés du pourtour méditerranéen et de créer les conditions de l'appropriation par le plus grand nombre des nouvelles connaissances. Non seulement, il est constaté qu'en l'absence de développement scientifique, il n'y a pas de développement économique et social, mais il faut ajouter qu'en l'absence de culture scientifique diffusée, il ne saurait y avoir de développement durable.

Le 7<sup>ème</sup> PCRDT que met en place l'Union Européenne doit être regardé comme un levier possible de la construction d'une culture scientifique et d'un espace de recherche en Méditerranée.

Pendant ces deux jours de débats, il a été convenu que les grands axes de cette stratégie, en ce qui concerne la recherche agronomique, devraient contribuer à :

- rendre l'Espace Européen de la Recherche plus attrayant pour les meilleurs scientifiques et devenir pour ceux-ci un pôle de référence ;
- permettre aux chercheurs d'accéder aux connaissances et aux technologies produites ailleurs dans le monde ;
- développer les activités scientifiques et techniques utiles pour la mise en œuvre des politiques d'aide au développement de l'Union ;
- mobiliser les capacités scientifiques et technologiques de l'Union et des autres pays tiers, pour des initiatives répondant à des problèmes de dimension mondiale importants pour la Communauté, tels que ceux relatifs à la sécurité alimentaire, la sûreté environnementale ou la sûreté sanitaire, la santé et les grandes maladies liées à la pauvreté.

Cela concerne les pays du sud de la Méditerranée et de l'Europe. Il s'agit de mobiliser des structures, des instruments et des ressources humaines déjà disponibles, afin d'atteindre les grands objectifs que vise le programme.

Dans ce cadre, il est demandé :

### **aux Etats à l'échelle nationale**

- d'attirer l'attention des décideurs sur le fait que plus que jamais, l'accroissement des moyens financiers consacrés à la recherche, de manière générale, et dans les domaines agricole, alimentaire et environnemental tout particulièrement, est une nécessité vitale sans laquelle il est impossible, aujourd'hui et demain, d'assurer le développement durable tout court ;
- Faciliter et encourager la coopération euro méditerranéenne en matière de recherche scientifique et technologique concernant surtout des thématiques jugées prioritaires et communes (sécurité et qualité alimentaires, gestion des ressources en eau, préservation de l'environnement,...).

### **A la Communauté Scientifique**

- Travailler en commun au travers de plusieurs supports et moyens (conférences, séminaires, réseaux,...) à l'élaboration d'une référence commune euro méditerranéenne en ce qui concerne la production agricole, la sûreté alimentaire et le respect de l'environnement. A cet égard, faire en sorte qu'une telle référence prenne en compte les spécificités nationales, régionales ou locales.
- Créer, à travers une coopération soutenue, des synergies entre les équipes de recherche euro méditerranéennes pour faire avancer les savoirs agronomiques, faire de la Méditerranée un acteur majeur dans la production scientifique et l'innovation autour de certaines thématiques majeures (rationalisation des ressources hydrauliques, développement rural durable,...).

### **A l'Union Européenne**

- Encourager les équipes de recherche faisant preuve de création et d'innovation en menant des travaux sur les défis communs euro méditerranéens dans les domaines agricole, agro-alimentaire et environnemental.
- Jouer, comme elle l'a fait au cours de ces deux jours, un rôle actif dans l'appui des expériences et des projets mettant l'accent sur la complémentarité et le souci de faire partager à l'ensemble des sociétés méditerranéennes les fruits de tels investissements dans le savoir.
- Organiser de manière régulière des forums euro méditerranéens pour débattre des avancées scientifiques et technologiques et échanger des expériences, dresser les bilans des réalisations communes et des difficultés, identifier les besoins prioritaires et les moyens d'y répondre par la recherche.

## Au CIHEAM

S'appuyant sur sa longue expérience en matière de recherche, formation et coopération dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement, sur les enseignants et les équipes de ses quatre instituts, ses réseaux et ses partenaires, il peut jouer, à l'avenir, un rôle actif pour :

- aider les pays méditerranéens du Nord et du Sud à identifier les thématiques communes sur lesquelles des travaux de recherche devraient être menés à l'avenir ;
- faciliter la constitution de nouveaux réseaux euro méditerranéens travaillant sur des axes correspondant à ses prérogatives et à sa vocation, et favorisant l'émergence d'un espace euro méditerranéen de la recherche agronomique, en accord avec la déclaration finale (paragraphe 6)<sup>1</sup> de la 4<sup>ème</sup> conférence des Ministres de l'Agriculture des pays membres du CIHEAM;
- aider les partenaires méditerranéens à comprendre les mécanismes du 7<sup>ème</sup> PCRDT par la formation du personnel administratif et technique, afin d'être en mesure de rédiger les propositions des projets du programme cadre de la Commission ;
- organiser en partenariat avec la CE -DG Recherche- un « Forum annuel » sur la deuxième thématique du 7<sup>ème</sup> PCRDT pour aider à développer des collaborations entre partenaires potentiels.

---

<sup>1</sup> ...6. Sur la **coopération en Méditerranée dans le domaine de la recherche agronomique et de l'alimentation**, les Ministres/Chefs de délégation approuvent les orientations qui se sont dégagées lors des concertations régionales ou bilatérales qui ont eu lieu depuis la réunion d'Athènes.

Ils invitent le CIHEAM agissant en coopération avec les institutions nationales de recherche agronomique à offrir sa collaboration en vue de la **mise en place d'un réseau des Institutions de recherche agronomique** dans lesquels les responsables de ces Institutions puissent régulièrement se concerter sur les choix stratégiques à opérer en vue du développement de la région.

Ils rappellent également la Déclaration finale du séminaire international d'Alger déjà citée au paragraphe 4 ci-dessus, qui comporte des propositions à prendre en considération dans la perspective de la **construction d'un espace euro méditerranéen de la recherche** qui devrait obtenir l'appui nécessaire, notamment par la Commission Européenne dans le cadre du partenariat euro méditerranéen.

Les Ministres/Chefs de délégation soulignent le rôle crucial de la recherche agronomique pour le développement durable dans le cadre d'un partenariat à réaliser entre les Institutions de recherche présentes en Méditerranée...